



La vigie

Une nouvelle année scolaire s'offre à nous! Espérons que nous serons un peu épargné·es par les virus et leurs variants, car le programme s'annonce bien chargé.

À Neuchâtel, les formations prévues entre 2021 et 2022 sont nombreuses: EDASCOL, Éducation numérique, nouveaux MER en français, entre autres...

On se réjouit bien évidemment de la possibilité offerte par notre canton de pouvoir se former continuellement. Mais toutes ces formations, cumulées pour certains cycles, se chevauchent dangereusement (certains centres n'hésitant pas à les placer déjà le dernier vendredi des vacances scolaires...).

À l'instar de ses homologues du SSP, le SAEN tient à rester vigilant quant à la répartition des plages horaires dédiées à ces formations. En effet, nombreux·ses sont les enseignant·es qui travaillent à temps partiel. Il ne serait pas normal que certain·e·s se voient attribuer pour leurs formations obligatoires uniquement des heures durant les moments où ils·elles n'ont pas de cours à l'horaire. La remarque d'une de nos collègues lors d'une séance en dit long: «Imaginez un·e enseignant·e qui travaille à 50% dans une classe et qui complète son travail par un 50% dans un magasin de fleurs. Qui va payer son·sa remplaçant·e au magasin quand la formation continue aura lieu pendant son temps hors école?».

Une problématique qu'il faut absolument mettre en lumière, de manière constructive et attentive, pas forcément à coup de pétitions parfois prématurées. •